

3 mots pour 3 jours...

1)- Complexité

Au travers des présentations et débats une constatation s'impose, le vélo n' est pas un thème simple à circonscrire. Tous les échelons des collectivités sont concernés, de la commune à l'Etat, en passant par communauté de communes ou d'agglomération, département et région. Pas facile pour nos associations de terrain de gérer ces différents niveaux de responsabilité : on ne peut pas être partout à la fois comme il le faudrait. La question d'un échelon associatif régional à créer ou non mérite ainsi d'être posée. Le cadre législatif, d'où nous tirons la légitimité de nos argumentaires est pluriel et complexe, impliquant une quasi professionnalisation des connaissances qui nécessite une « veille réglementaire », mission à assurer par la FUB.

2)- Expérimentation

Au moment tant attendu de la mise en oeuvre des aménagements souhaités, le passage par une phase d'expérimentation, en permettant le droit à l'erreur, rend aussi possible de tenir compte des modifications induites par ces aménagements. Ces changements d'habitude ne sont en effet pas faciles à prévoir et évaluer, même dans le cas où le travail en amont a été parfaitement mené, incluant études, enquêtes, concertation...

3)- Concertation

Indispensable, incontournable, le socle d'un schéma cyclable réussi qui, de l'avis général des participants et notre propre expérience, ne s'obtient pas sans une bonne dose de ténacité et de persévérance !